

Défibrillateurs dans les lieux publics : comment reconnaître un DAE hors service ?

Aix-en-Provence, le 27 août 2025 - Chaque minute compte lorsqu'un arrêt cardiaque survient. En France, entre **40 000 et 50 000 personnes en sont victimes** chaque année, et l'usage rapide d'un défibrillateur automatique externe (DAE) peut doubler, voire tripler les chances de survie. Mais selon une récente étude, un tiers des DAE accessibles au public seraient hors d'usage, parfois sans que personne ne le sache. Le signal rouge clignotant d'un DAE n'est pas anodin. Que signifie-t-il exactement, et surtout, que doit faire un citoyen qui en repère un dans cet état ?

Que signifie un défibrillateur qui clignote en rouge ?

Un DAE est conçu pour être simple à utiliser... à condition d'être opérationnel. La plupart des modèles sont équipés d'un témoin lumineux censé indiquer leur statut :

- **Vert clignotant ou fixe** : l'appareil est **présumé prêt** à fonctionner.

Mais attention : ce voyant **n'est pas une garantie de bon fonctionnement**. Sur de nombreux modèles – comme le démontre Régis Michel à travers son documentaire "Zéro Battement par minute" – les autotests internes sont **incomplets**. Ils ne vérifient **ni tous les composants essentiels, ni l'état réel des électrodes, ni la pile interne** indispensable au déclenchement. Cette pile, pourtant cruciale, peut être **hors service après 4 à 6 ans** sans alerter l'utilisateur. Résultat : **le DAE clignote en vert mais ne fonctionne plus**.

- **Rouge clignotant ou fixe** : une **anomalie est détectée** et empêche le bon fonctionnement du défibrillateur. Cela peut indiquer :
 - une **batterie vide ou en fin de vie**,
 - des **électrodes périmées, desséchées ou mal connectées**,
 - un **défaut logiciel ou technique** non résolu.

Les fabricants comme **Zoll** le précisent clairement dans leurs notices : **un voyant rouge nécessite une intervention immédiate. Un DAE en rouge ne peut donc pas être utilisé en toute sécurité**.

En résumé : un DAE qui affiche une diode verte peut **sembler rassurant**, mais cela **ne garantit en rien** son bon fonctionnement. **Sans vérification régulière, il peut être inutilisable en cas d'urgence**.

Attention : **le fait qu'un DAE soit connecté ne résout pas forcément le problème**, car **tout dépend de ce qui est réellement testé** par l'appareil

1 DAE sur 3 serait inutilisable : un risque majeur

Selon Franceinfo, jusqu'à **un tiers des défibrillateurs accessibles en France seraient défectueux**. Cette défaillance massive est souvent due à un manque d'entretien régulier, à l'absence de télésurveillance ou encore à l'absence de procédures automatiques de vérification. Ces appareils, pourtant vitaux, restent parfois des mois sans contrôle, exposant les usagers à un faux sentiment de sécurité. Dans ce contexte, la présence visible mais non opérationnelle de **près de 150 000 DAE, sur les 500 000** installés en France, représente un angle mort dangereux dans la chaîne de secours.



Tous les défibrillateurs ne se valent pas. Pour garantir leur bon fonctionnement, il est essentiel de choisir un modèle doté d'un autotest complet, capable de vérifier non seulement la batterie, mais aussi les électrodes et la pile interne, souvent oubliée. En parallèle, une visite de maintenance régulière est indispensable. Il ne s'agit pas d'un simple contrôle visuel, mais d'une vérification technique assurée par un professionnel, qui permet de s'assurer que le DAE est réellement prêt à fonctionner.

Pour aller plus loin, Locacoeur propose une solution simple et fiable : la télésurveillance **24/7** des défibrillateurs. Chaque appareil est connecté, surveillé et géolocalisé. À la moindre anomalie, une alerte est automatiquement envoyée à une cellule d'intervention. Cette technologie élimine le risque lié à l'oubli, à l'erreur humaine ou à un voyant ignoré. Résultat : les DAE sont réellement opérationnels au moment où la vie d'une personne en dépend.

Que faire si on voit un DAE clignoter rouge ?

Tout citoyen peut et doit réagir face à un DAE défaillant. Les bons réflexes sont :

1. **Ne pas utiliser l'appareil** : il est potentiellement dangereux ou inefficace.
2. **Identifier le propriétaire** (souvent une mairie, une entreprise ou une résidence).
3. **Signaler l'anomalie** au gestionnaire ou sur **la base nationale Géo'DAE** (<https://geodae.sante.gouv.fr>).
4. **Se former** : en France, seuls 40 % des témoins sont formés et seulement 15% se sentent capables d'agir, souvent par crainte ou méconnaissance.

Pour éviter ces situations à risque, Locacoeur propose une solution simple : dès **1 €/jour**, tout exploitant peut bénéficier de la **télésurveillance, géolocalisation et téléassistance 24/7**, sans se soucier des contrôles techniques manuels ou des responsabilités en cas de défaillance.

A propos de Locacoeur : Fondée en 2013 puis reprise en 2017 par Thibaut Antoine-Pollet, Locacoeur est une PME située à Aix-en-Provence. Elle propose la location et la maintenance de défibrillateurs DAE (défibrillateurs automatisés externes) et d'équipements de premiers secours. Locacoeur conserve la propriété des défibrillateurs installés chez ses clients et les télésurveille en continu pour assurer leur bon fonctionnement. L'entreprise offre également un service de téléassistance ainsi que de géolocalisation en temps réel lors de l'utilisation des appareils. Elle propose également des formations pour assurer une prise en charge optimale et une utilisation efficace des défibrillateurs.

Site web: <https://www.locacoeur.com>

Contacts presse :

Sarah MOINET

Responsable communication et marketing - communication@locacoeur.com - 06 79 65 03 70